|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG COMM B.3 |
| Numéro de poste Sysper: | 471939 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Gaetane Ricard-Nihoul  4ème trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG Communication (DG COMM) est un service placé directement sous la responsabilité du président. Nous promouvons et soutenons les priorités politiques de la Commission européenne et contribuons à rapprocher l'Europe des citoyens. La direction B - « Communication avec les citoyens » - supervise les activités de communication ciblant les citoyens dans une perspective à moyen et à long terme, mène des campagnes de communication à grande échelle, développe et promeut des outils pour l'engagement des citoyens, mène des enquêtes Eurobaromètre, organise des visites à la Commission européenne, développe la communication vers les jeunes publics et produit du matériel de communication pour différents publics. Au sein de la direction, l'unité COMM B.3 dirige les activités liées au leadership de la DG COMM en matière d'engagement des citoyens et réalise des enquêtes Eurobaromètre tendancielles et ad hoc sur des sujets d'intérêt général et sur des aspects politiques clés de la Commission.

Sa mission est double :

- La poursuite de l'intégration des bonnes pratiques d'engagement des citoyens dans l'ensemble de la Commission, y compris les panels de citoyens, en tant qu'outil d'élaboration des politiques et de contribution à l'innovation et à la résilience démocratiques.

- La réalisation et la publication d'enquêtes Eurobaromètre et l'information des décideurs sur l'état de l'opinion publique.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste d'agent (END) au sein de l'équipe dynamique et conviviale du secteur Eurobaromètre, qui fait partie de l'unité B3 de la DG COMM, chargée de l'opinion publique et de l'engagement des citoyens.

Les tâches de l'END consisteront notamment à :

- Fournir un soutien et une expertise en matière de données et d'analyse statistique pour les enquêtes Eurobaromètre menées dans les États membres de l'UE et dans les pays non-membres de l'UE.

- Superviser les projets d'enquêtes Eurobaromètre, en veillant à ce que les obligations contractuelles du contrat-cadre et des contrats spécifiques soient respectées et que les contractants fournissent des résultats de qualité aux directions générales (DG) et à la DG COMM.

- Effectuer le contrôle de la qualité des données statistiques afin de garantir la précision et la fiabilité des analyses statistiques.

- Contribuer à la conception des enquêtes en définissant les bonnes méthodologies de recherche et en aidant à concevoir des échantillons représentatifs en fonction des objectifs de l'enquête.

- Rédiger des questionnaires pour les enquêtes Eurobaromètre standard/spéciales et Flash de la DG COMM et aider d'autres DG à affiner leurs questionnaires ; contribuer à la publication en temps utile des enquêtes, à la rédaction de rapports et à la communication autour de cette publication

- Revoir et corriger les rapports et autres documents avant leur publication

- Assurer la liaison avec les autres DG, les institutions de l'UE, les services et les contractants afin de superviser l'exécution et la publication des enquêtes sur le site web Eurobaromètre.

- Contribuer aux activités de communication et de diffusion en rédigeant des notes d'information, des communiqués de presse et d'autres documents de communication sur les résultats de l'enquête Eurobaromètre, y compris en utilisant des outils de visualisation des données.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue proactif ayant un bon sens des responsabilités et de l'initiative, prêt à travailler dans un environnement stimulant et convivial. Il/elle devrait :

- avoir une bonne connaissance des priorités politiques de la Commission et des défis de communication qui y sont liés ;

- avoir une connaissance avérée des méthodes statistiques, de l'analyse des données et des méthodes de recherche ;

- avoir une large connaissance/intérêt et/ou une expérience pratique de la conception et

de la diffusion d'enquêtes publiques;

- avoir de solides compétences analytiques ;

- avoir de l'expérience et de l'intérêt pour la gestion de projets ;

- avoir une connaissance et/ou un intérêt pour les outils et la communication en ligne ;

- avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)